### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ÉDUCATION, CULTURE, TOURISME, JEUNESSE ET SPORTS

DIRECTION DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE Service des sports

# Demande de subvention départementale pour l'organisation d'une manifestation sportive

Attention! Dossier à remettre 3 mois avant la date de votre événement

			au ;
		déroule-t-elle dans un d	espace naturel?
	Si oui : Natura 2000 🖣	Autres 🗖	
	Discipline sportive:		
	Fédération d'affiliation :		
li li	DENTITÉ DE L'ORGANI	ISATEUR :	
No	om de la structure :		
No S	SIRET (obligatoire):		
Siège	e social		
Adress	se :		
6 1			
Code p	oostal:	Ville :	
Fax:			Courriel :
Fax:			
Fax : Site inter	rnet,:		Courriel:
Fax : Site inter	rnet :	ÉSENTANT LÉGAL I	DE LA STRUCTURE
Fax : Site inter  LE PRÉSI  Nom :	rnet.:	<b>LÉSENTANT LÉGAL [</b>	DE LA STRUCTURE
Fax: Site inter  LE PRÉSI  Nom: Adresse:	rnet:	<b>Prénom</b> :	DE LA STRUCTURE :
Fax: Site inter  LE PRÉSI  Nom:  Adresse:  Code postal:	rnet:	<b>PÉSENTANT LÉGAL I</b> Prénom : Ville :	DE LA STRUCTURE
Fax: Site inter  LE PRÉSI  Nom: Adresse: Code postal: Tél. domicile:	rnet.:	<b>LÉSENTANT LÉGAL I</b>	DE LA STRUCTURE :  Tél. portable :
Fax:  Site inter  LE PRÉSI  Nom:  Adresse:  Code postal:  Tél. domicile:  Fax:	rnet.:	Prénom:	Courriel:  Tél. portable:  Courriel:
Fax:  Site inter  LE PRÉSI  Nom:  Adresse:  Code postal:  Tél. domicile:  Fax:	rnet.:	Prénom:	Courriel:  Tél. portable:  Courriel:
Fax:	rnet :	Prénom:	Courriel:  Tél. portable:  Courriel:
Fax:	rnet:	Prénom:	Courriel:  Tél. portable:  Courriel:
Fax :  Site inter  LE PRÉSI  Nom :  Adresse :  Code postal :  Tél. domicile :  Fax :  Site internet :  PILOTE DU PRO	rnet.:  IDENT(E) OU LE REPR	Prénom:	DE LA STRUCTURE;  Tél. portable : Courriel :
Fax:	JET;	ÉSENTANT LÉGAL I Prénom : Ville :	DE LA STRUCTURE :  Tél. portable :  Courriel :
Fax :  Site inter  LE PRÉSI  Nom :  Adresse :  Code postal :  Tél. domicile :  Fax :  Site internet :  PILOTE DU PRO  om :  nction :  esse :	JET;	Prénom:	DE LA STRUCTURE :

Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun cedex Tél. : 01 64 14 77 60 - Fax : 01 64 14 73 98 seine-et-marne.fr



## RENSEIGNEMENT SUR LA MANIFESTATION SPORTIVE

DESCRIPTIF DE LA MANIFEST	ATION:	(déroulé, épreuves,	catégories d'âges)		
		MOMENTS	PROTOCOLAIRES		
Y-a-t-il une conférence de presse	2:			Oui	☐ Non
Si qui précisez : La date		Le li	011	L'horaire	
Si oui, précisez : La date		Le in	Eu	Litoralie	
Y-a-t-il un protocole d'ouverture	:			Oui	□ Non
Si oui, est-il prévu des discours	officiels	:		Oui	□ Non
Y-a-t-il une cérémonie de clôture	ou de	remise de prix :		Oui	□ Non
Est-il prévu un espace VIP ? :	Oui	□ Non			
CA	ARACTÉ	RISTIQUES SPOF	RTIVES DE LA MANI	FESTATION	
Nature de la compétition :					
☐ Non officielle	Offic	ielle			
Niveau sportif "officiel de la ma	nifestati	on" et justificatif de	e la fédération :		
☐ Local ☐ Département	tal	☐ Régional	■ National	☐ Européen	☐ International
Catégorie d'âge des sportifs :					
☐ Moins de 18 ans ☐ Ad	dultes	☐ Vétérans	i		
	Г				
Nombre de participants :	otal		Hommes	Femmes	
Sı	port		Handienert	Sport	
	alide		Handisport	adapté	
Niveau de compétition des partic	cipants :	:			
☐ Départemental ☐ Régio	onal	National	Européen	■ International	

### L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT Nombre de juges, arbitres, officiels, autres attendus : Nombre de bénévoles sollicités pour l'organisation de l'événement : Nombre de nuités occasionnées par la compétition ; Pour les compétiteurs Pour les organisateurs Nature de l'hébergement prévu : ☐ Hôtel ☐ Chambre d'hôte ☐ Gîtes Camping Autres L'inscription des participants est-elle payante ? Oui Non **Demandeurs** Si oui, tarifs: Adultes Étudiants - de 18 ans Autres d'emploi Nombre de spectateurs attendus : ■ Non L'inscription des spectateurs est-elle payante ? Oui **Demandeurs** Si oui, tarifs: Adultes - de 18 ans Étudiants **Autres** d'emploi Quels sont les principaux partenaires ? MÉDIATISATION ET COMMUNICATION DE L'ÉVÉNEMENT Médiatisation: ☐ Internationale Locale Départementale Régionale Nationale Est-il prévu la réalisation d'un dossier de presse ? Oui ■ Non Supports envisagés : ☐ Télévision ■ Radio Presse ■ Internet Autres ☐ Affiches / plaquettes Prospectus / Flyers Programmes Invitations Maillots Banderoles Dossards ☐ Autres supports Pour toute action cofinancée par le Département, le bénéficiaire devra mentionner la participation financière du Département sur tous les supports de communication y afférents. 1) la mention "action soutenue par le Département de Seine-et-Marne" sera intégrée sur les dossiers et articles de presse. 2) le logo du Département sera intégré sur tous les supports de communication ci-dessus.

Le bénéficiaire de la subvention devra, dans ce cadre, prendre contact :

- avec la Direction de la Communication pour fourniture du logo.
- avec le Cabinet du Président du Département pour toute manifestation liée à la subvention attribuée.
- 3) Un exemplaire de chacun des documents avant réalisation doit être transmis au service des Sports pour bon-à-tirer.

## ACTIONS ASSOCIÉES À L'ÉVÉNEMENT ■ Non D'autres actions particulières sont-elles menées en parallèle de l'événement ? 🗖 Oui Si oui, description des actions : La manifestation propose-t-elle des actions en faveur du développement durable ? 🗖 Oui ■ Non Si oui, précisez les actions menées : Coût prévisionnel des actions DD: **INFORMATIONS FINANCIÈRES** Compte de résultat de la manifestation Coût prévisionnel de la manifestation de l'année précédente € € Subvention départementale Subvention départementale sollicitée cette année obtenue l'année précédente

€

15-DSJ-Subvention organisation sportive

€

## Coût prévisionnel de la manifestation sportive

CHARGES	Montant <sup>(2)</sup>	PRODUITS <sup>(3)</sup>	Montant <sup>(2)</sup>
60. Charges spécifiques à l'action			
Achats		Ressources propres	€
Carburants	€		
Restauration, buvette, marchandises	€		
Lots et récompenses (coupes, médailles)	€		
Primes (précisez)	€	*1. I	_
Prestations de services		État :	€
Matériels	€		_
Fournitures	€	Région (s) :	€
Coût des actions développement durable	€	-	_
Autres (précisez)		Département (s) :	€
61. Services extérieurs		(précisez)	
Locations mobilières et immobilières	€	Commune (s):	€
Entretien		(précisez)	
Assurances	\	Intercommunalité (s) :	€
	\	(précisez)	
Autres (précisez)			
62. Autres services extérieurs		70. Autres recettes attendues :	
Honoraires			€
Sécurité (précisez)	€	(précisez les tarifs)	
Gardiennage	€	Adultes	€
Publicité, publication et communication		Jeunes	€
Animations		Buvette / restauration	€
Déplacements, missions, transport (1)	€	Vente de produits	€
Déplacement des juges ou arbitrages	€	75. Inscription des participants	€
Transport de logistique et d'organisation	€	(précisez les tarifs)	
Hébergement	€	Adultes	€
		Jeunes	€
63. Impôts, taxes et versements assimilés	€	Bénévolat :	€
(précisez)		(nrécisez)	
Droit fédéral / droit d'organisation	€	(0.00.000)	
		Apport fédéral :	
64. Charge de personnel		Fédération nationale ou internationale	€
Salaires et charges	€	Comité régional	€
(précisez)		Comité départemental	€
		Autres associations	€
		Partenaires privés (sponsors) :	€
65. Autres charges de gestion courantes		(précisez)	
Frais postaux et télécommunications	€		6
TOTAL DES CHARGES	#	Dons TOTAL DES PRODUITS	€ •
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Dépenses prises en charge par d'autres		Contributions voluntaires on natura	
organismes		Contributions volontaires en nature	
Sécurité	€		
Prestations publiques	€		€
Personnel bénévole	€	Bénévolat	€
TOTAL	<u> </u>	TOTAL	€
TOTAL	<u> </u>	TOTAL	

Au regard	l du	coût	du	projet,	l'association	sollicite	une	subvention	de:	_	 €	Ξ
					Date:			Signature :				

(NOM)

 <sup>(1)</sup> Ces dépenses ne seront pas comptabilisées dans les modalités de calcul de la subvention
 (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros
 (3) Les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur. Le Département de Seine-et-Marne s'autorise à demander tout document justificatif

## **SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES**

	Demandeur  La manifestation peut être organisée par une association sportive agréée (MJSVA), une commune ou un groupement de communes.					
	Type  La manifestation doit comporter un aspect compétition sportive, inscrite ou non à un calendrier fédéral.					
Critères de recevabilité	Lieu  La manifestation doit se dérouler en Seine-et-Marne ou en dehors si les équipements sportifs ne le permettent pas.					
recevabilite	Budget  Pour les manifestations sportives dont le budget prévisionnel est supérieur à 50 000 €, les demandes de subvention pourront faire l'objet d'un traitement spécifique au titre des "Grands événements sportifs".					
	Collectivité d'accueil  La subvention ne peut être accordée que si la ou les collectivités concernées participent à la manifestation sous forme d'aide matérielle et/ou financière.					
Dépôt du dossier	Le dossier relatif à la manifestation doit être déposé au plus tard deux mois avant le début de l'épreuve.					
	La subvention accordée sera plafonnée à 6 000 € avec un minimum de 200 € (dans tous les cas) et ne pourra être supérieure à 20 % du budget prévisionnel.					
	Dans le cas où la subvention accordée serait supérieure à 4 000 €, une avance de 50 % de la subvention sera versé au vu du budget prévisionnel de la manifestation, le solde étant réglé en fonction des dépenses effectuées et sur justificatifs.					
Montant	Le montant total accordé par bénéficiaire et par an pour une même discipline sportive ne pourra excéder 8 000 €.					
	Le montant de la subvention sera calculé à partir d'un forfait de base auquel il faudra ajouter des bonus en fonction du niveau sportif, du coût financier et de la durée de la manifestation.					
	Les frais de transport ne seront pas comptabilisés dans le calcul des subventions (exceptés les frais de transport d'arbitrage, de logistique et d'organisation).					
	Seront exclues :					
Règlement	<ul> <li>les manifestations festives (fêtes du sport), les salons et expositions, les "journées portes ouvertes", les démonstrations, les commémorations, les stages,</li> </ul>					
	• les manifestations sportives commerciales.					

#### Documents administratifs à fournir

Sont demandés les documents suivants :

- 1) Le formulaire dûment rempli de demande de subvention au titre des manifestations sportives,
- 2) un résultat financier (certifié conforme et signé du Président), un bilan sportif ainsi qu'un dossier presse de l'édition précédente,
- 3) un coût prévisionnel détaillé (joint en annexe), présentant les dépenses relatives à l'organisation en Seine-et-Marne, les recettes et participations,
- 4) une attestation d'aide financière et/ou matérielle de la commune (lieu d'organisation de l'événement),
- 5) un justificatif de l'inscription à un calendrier officiel (de la fédération nationale ou internationale, du comité régional ou départemental) ainsi que du niveau sportif de la compétition,
- 6) pour les organisateurs ne bénéficiant pas d'aide départementale au titre du fonctionnement des associations sportives civiles, les statuts de l'association, le récépissé de déclaration en Préfecture, l'avis de création de l'association publié au Journal Officiel, et la composition du bureau,
- 7) le numéro et une copie de l'agrément du ministère des Sports, le numéro et une copie de l'attestation d'affiliation à la fédération sportive concernée,
- 8) le numéro de siret,
- 9) un relevé d'identité bancaire,
- 10) pour les manifestations situées en zone Natura 2000 et réunissant plus de 300 personnes (participants, organisateurs et spectateurs) l'organisateur fournit une attestation dans laquelle il s'engage à réaliser une étude des incidences environnementales et à prendre contact avec le gestionnaire Natura 2000.

Cette demande de subvention doit être adressée à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne Hôtel du Département CS 50377 77010 MELUN cedex

Contact :
Direction des Sports et de la Jeunesse
Service des Sports
01 64 14 77 60